



Les somnifères les plus populaires des USA convertissent leurs usagers en zombies assassins

Par [RT](#)

Mondialisation.ca, 23 janvier 2014

[rt.com](#)

Région : [États-Unis](#)

Thème: [Science et médecine](#)

La consommation du somnifère Ambien, dont la notice prévient que le patient peut se lever de son lit en état somnambulique, peut avoir été la cause de plusieurs assassinats aux USA, révèle une étude.

L'administration des pilules pour dormir Ambien, le produit pharmaceutique le plus populaire de sa catégorie dans le pays nord-américain, peut produire du somnambulisme, mais le plus alarmant est que dans cet état, les gens peuvent, sans s'en rendre compte de ce qu'ils font, conduire une voiture, parler au téléphone, avoir des relations sexuelles et - le plus terrible- commettre des assassinats selon une enquête menée par le portail [The Fix.\[i\]](#)



La somnambule de John Everett Millais

Ainsi, en 2009, Robert Steward, un étasunien de 45 ans, fut condamné à 179 années de prison pour avoir tué huit personnes dans une résidence pour pensionnés. Initialement, son crime fut qualifié d'assassinat au premier degré, mais quand les juges apprirent qu'alors qu'il était en train de tuer, l'homme se trouvait dans un état somnambulique pour avoir pris de l'Ambien les charges furent changées en assassinat au second degré et sa peine fut

réduite.

Dans un cas similaire, Thomas Chester Page, résident de Caroline du Sud, fut déclaré coupable d'avoir tué cinq personnes dans un tir. Le tribunal condamna Thomas à 30 ans de prison pour chaque mort, malgré que l'accusé ait invoqué le fait qu'il avait tué alors qu'il était dans un état de somnambulisme induit par Ambien.

Julie Ann Bronson, habitante du Texas, a tué trois personnes avec sa voiture, dont un bébé de 18 mois, qui mourut d'un dommage cérébral. Quand la femme se réveilla, le lendemain suivant en prison, (et en pyjama NdT) elle put à peine se souvenir de l'accident qui s'était produit. « C'était surréaliste, c'était comme un mauvais rêve », raconte Julie Ann qui assure que dans son état normal, « elle ne ferait pas de mal à une mouche ». La condamnation fut également diminuée parce que pendant l'assassinat elle était sous l'emprise d'Ambien.

Le somnifère a été approuvé par l'administration des Drogues et de l'Alimentation des USA en 1992. Actuellement, après trois décennies d'un grand usage, dans la notice pharmacologique figure « Après avoir pris Ambien, vous pouvez vous lever sans être complètement réveillé et faire des choses s'en vous en rendre compte. Le lendemain, il est possible que vous ne vous souveniez pas de ce que vous avez fait pendant la nuit ».

Quoiqu'on ne sache pas si sous d'autres somnifères des cas similaires se sont produits, Ambien reste le somnifère le plus populaire du pays. Ses ventes génèrent des milliards de dollars chaque année à l'entreprise qui le produit.

Source espagnole (résumé de l'article bien documenté en Anglais sur [The Fix](#))

<http://actualidad.rt.com/sociedad/view/117586-pastillas-dormir-convierten-zombis-asesinos-eeuu>

Traduction Anne Wolff

La source originale de cet article est [rt.com](#)

Copyright © [RT](#), [rt.com](#), 2014

Articles Par : [RT](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca